

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21223 - 78ÈME ANNÉE

Après la décision du Conseil constitutionnel

PCR : « Retraites : la lutte continue et la crise politique va s'accroître »



Pour le Parti communiste réunionnais, la validation de l'essentiel du projet de loi sur les retraites va « accroître la crise du régime politique actuel et la nécessité d'un changement en profondeur » et appauvrir les retraités. Pour le PCR, « la lutte continue ».

Ce 14 avril, le Conseil Constitutionnel n'a pas rejeté le projet de loi du gouvernement sur la retraite. Cette décision valide l'essentiel du projet de loi du gouvernement. Le report à 64 ans de l'âge minimum légal de départ à la retraite ainsi que l'allongement à 43 ans dès 2027 de la durée de cotisation minimale pour avoir droit à une retraite pleine ont été jugés conformes à la Constitution.

Cette décision va accroître la crise du régime politique actuel et la nécessité d'un changement en profondeur.

En effet, dès le début, cette réforme de retraite était impopulaire. Cela s'est vérifié dans l'unité syndicale et dans des manifestations populaires. Les débats parlementaires étaient très vifs. Le gouvernement a dû passer en force à plusieurs reprises. Cette dérive démocratique ne s'était jamais vue dans l'histoire.

Le PCR souligne que pour les Réunionnais, la mise en œuvre de ce projet de loi dans notre pays renforcera la pauvreté et l'inégalité. Les travailleurs sont victimes depuis des décennies d'un chômage de masse et le niveau de salaires est majoritairement le SMIC.

Déjà dans le système actuel, trop de Réunionnais survivent avec quelques centaines d'euros par mois tout au plus après une dure vie de labeur. Le projet du gouvernement aggravera la situation sociale.

En conséquence, les futurs retraités subiront une régression sociale. Vivre sous le seuil de pauvreté ou juste au-dessus sera leur quotidien. Le PCR ne peut

l'accepter. Tous les retraités méritent de vivre dignement avec un revenu suffisant.

Dès lors, la lutte continue.

Le Parti communiste Réunionnais a apporté son soutien aux manifestations unitaires. Il continuera à apporter sa contribution aux succès des initiatives

syndicales.

Fait au Port, ce vendredi 14 avril 2023
Bureau de presse du PCR

« Retraites : ce n'est pas fini ! », déclare l'Intersyndicale en France

Suite à la décision du Conseil constitutionnel validant l'essentiel du projet de loi sur les retraites, l'Intersyndicale en France appelle à la poursuite de la mobilisation pour faire reculer le gouvernement.

Trois mois durant, à l'occasion de douze journées interprofessionnelles de grèves et de manifestations et d'une multitude d'actions locales et sectorielles, des millions de travailleurs et de travailleuses, de jeunes et de retraité-es se sont mobilisés pour exprimer le rejet de la réforme des retraites portée par le gouvernement. Ce sont plus de 1,5 million de personnes qui se sont à nouveau mobilisées hier malgré le début des congés scolaires : c'est un nouveau signe de la crise sociale et démocratique que traverse notre pays.

Aujourd'hui, le Conseil Constitutionnel a censuré 6 articles de la loi. Le peu d'ambitions qu'elle contenait sur l'emploi des seniors, le droit à l'information, la pénibilité pour les contractuels de la fonction publique... ont disparu du texte final. Alors qu'il était déjà injuste, le texte de loi reportant l'âge légal de départ en retraite est dorénavant encore plus déséquilibré.

Il a également rejeté le premier projet d'initiative parlementaire visant à organiser un référendum d'initiative partagée (RIP). L'intersyndicale appelle à la validation du deuxième RIP, ce qui permettra de sortir de l'impasse par une consultation démocratique. Cet avis définitif sera rendu le 3 mai. C'est une situation inédite qui appelle d'autant plus à ne pas appliquer la loi.

L'intersyndicale prend acte de ces décisions. Il revient donc aujourd'hui au Président de la République

de prendre ses responsabilités. Devant le rejet massif de cette réforme, l'intersyndicale lui demande solennellement de ne pas promulguer la loi, seul moyen de calmer la colère qui s'exprime dans le pays. Elle demande au Parlement une nouvelle délibération comme le prévoit l'article 10 de la Constitution sur les bases d'une concertation centrée sur les questions du travail. Ce serait un choix de sagesse et d'apaisement.

Les organisations syndicales ont pris note que pendant 3 mois le Président de la République n'a pas jugé que l'état du pays nécessitait une rencontre pour trouver les voies de sortie de crise. Elles n'entreront donc pas dans un agenda politique qui nécessiterait un rendez-vous en urgence et dont l'ordre du jour ne serait pas le retrait de la réforme. Attachées à un dialogue social de qualité, elles décident d'ici le 1er mai de ne pas accepter de réunions avec l'exécutif.

L'intersyndicale soutient les actions et grèves engagées et les initiatives intersyndicales de proximité qui seront décidées localement. L'intersyndicale appelle l'ensemble des travailleuses et travailleurs, des jeunes et retraité-es à faire du 1er mai 2023 une journée de mobilisation exceptionnelle et populaire contre la réforme des retraites et pour la justice sociale. Une telle mobilisation unitaire intersyndicale sur le travail et les retraites est historique dans notre pays, elle démontre l'importance d'avoir des réponses à la hauteur des enjeux sociaux et environnementaux.

L'intersyndicale se réunira à nouveau lundi 17 avril.

Paris, le 14 avril 2023

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

1,4 milliard d'euros de fonds européens pour « préparer La Réunion de 2030 »

La Région Réunion a annoncé hier 14 avril le lancement des fiches-action du FEDER et du FSE. Ce sont 1,4 milliard d'euros de fonds européens pour la période 2021-2027 qui sont donc disponibles pour soutenir principalement le développement économique, la transition écologique, la biodiversité, la santé, l'éducation et la formation. Cette annonce eut lieu lors d'une conférence de presse où la Région était représentée par sa présidente, Huguette Bello, son premier vice-président, Patrick Lebreton, ainsi que par Wilfrid Bertile, conseiller régional délégué à la Coopération régionale, Patricia Profil, déléguée à la Culture, Jean-Bernard Maratchia, délégué à l'Agriculture et Frédéric Maillot qui, avant d'être élu député, était responsable de l'Économie sociale et solidaire à la Région.

« Passionner les jeunes Réunionnais »

« Au moment où la Région célèbre ses 40 ans, cela fait 35 ans que notre île bénéficie des programmes européens. La Région agit en tant qu'autorité de gestion du FEDER et du FSE plus.

85 fiches actions mises en ligne ce jour et mobilisables dès maintenant », indiqua la présidente de la Région.

Huguette Bello souligna qu'au travers de ces financements disponibles, il s'agit de « répondre aux besoins des Réunionnais. C'est une traduction des options concrètes de la mandature ». La Région est en effet l'autorité qui gère les fonds européens à La Réunion. La présidente de la Région rappela l'objectif « Réunion 2030 » avec le déploiement d'une stratégie, « la Nouvelle économie » qui s'appuie en particulier sur « l'innovation ».

« Nous voulons passionner les jeunes Réunionnais pour développer notre autonomie en moyen et en savoir-faire. L'éducation la santé sont essentielles. L'hôpital doit servir à tous les Réunionnais, solidaire avec notre région », précisa la présidente de la Région.

Développement durable et solidaire

Au-delà de ce cadre stratégique, il s'agit également de lutter contre les inégalités. Tout d'abord le rééquilibrage du territoire. Plus de 430 millions d'euros sont fléchés pour les aides aux entreprises. Celles de l'Est, des Hauts et du Sud intervenant dans le tourisme auront droit à un taux de subvention bonifié.

36 millions d'euros sont affectés aux actions de préservation de notre biodiversité. 173 millions soutiendront la formation professionnelle, ils s'ajouteront aux 110 millions d'euros que la Région a négocié avec le gouvernement. Ceci permettra de soutenir la construction de trois lycées : le Lycée des métiers de la mer au Port, le Lycée des métiers du tourisme et le Lycée de Cilaos.

Une ligne de crédit permettra d'aider les bailleurs sociaux à financer la rénovation énergétique des bailleurs sociaux. Plus largement, 65 millions d'euros sont destinés aux énergies renouvelables. Ceci contribuera au plan « Un toit solaire pour tous », l'objectif de 10000 logements est annoncé.

193 millions d'euros sont prévus pour la transition écologique. En rupture avec la précédente mandature dans le domaine de la mobilité, Huguette Bello indique que « les crédits seront réservés exclusivement aux transports collectifs et aux modes de déplacement doux ».

Les entreprises culturelles pourront bénéficier d'une aide à l'emploi

Simplifier l'accès des petites entreprises aux fonds européens

« L'accent est mis sur l'accessibilité des petites entreprises » à ces fonds, précisa Patrick Lebreton. La complexité du montage d'un dossier est souvent rédhibitoire pour une petite structure. C'est pourquoi l'accent est mis sur la simplification.

Tout d'abord, une direction dédiée composée de 132 agents a été mise sur pied. Huguette Bello annonce « le recours autant que possible aux options de coût simplifiée pour les bénéficiaires » et « un formulaire de demande en ligne ». Patrick Lebreton indique que la Région a commencé à rencontrer des bénéficiaires potentiels de ces fonds, notamment les communes. Une rencontre avec l'Ordre des experts comptables est prévue, car ces derniers sont des interlocuteurs incontournables des petites entreprises.

En conclusion, Huguette Bello rappela que La Réunion est une terre d'innovation et de culture avec Edmond Albius, Leconte de Lisle qui succéda à Victor Hugo à l'Académie française et Emile Hugot dans le domaine de la recherche dans l'industrie sucrière. Elle remercia administratifs et élus qui se sont penchés sur ce travail. « Que notre pays bénéficie de ses crédits », souligna-t-elle.

Oté

Pik in zanimo, pik in moune sé topète morète ! Ala koman mon papa la dovni linfirmyé di vilaz

Mézami konm mi di souvan défoi, zordi sé samdi é mi panss lé pa préférab fèr l'sèryé dann in fin d'somen konmsa. Sré myé d'ète in pé lézé, in pé plézantan, tèl fasson ké ni atake lo samdimansh an douss é san sokouss, alèze konm blèze. Mé lé rar trouv in kozman alé oir la vi èl mèm i pass son tan pou ramène aou son sak traka.

Mé toudinkou mi panss in nafèr. Zot i koné dann tan l'avé poin in ta avèk in paké linfirmyé-l'infirmyé dann péi é pou konpanssé demoune bone volonté téi fé lo néssèssèr pou ranpli in mission d'sèrviss piblik konmsa... Mon papa téi vé pa fé sa li, mé in zour li la gingn in pikir pou fé son koshon : in pikir doktèr l'avé doné é bane bone volonté téi vé pa fèr pars d'après mwin zot nora bèss an grade.

Donk mon papa la demande son fidèl an parmi lé pli fidèle, méssyé Toto pou ède ali. Donk mon papa avèk méssyé Toto té apré karèss lo gro koshon tèl fasson li dor in pé é piouk, i mète ali lo pikir. Sé sak la s'passé — mission akonpli é inn-dé zour apré lo koshon l'avé rotrov l'apéti. Mé dann tou bien néna in mal é réssiptrokman... Dsu lé z'antrofète Ariste in dalon mon papa té apré shèrch in moune pou fé pikir son madam é bien antandi li la fé k'pass koté park koshon é li la pa pèrde inn myète sak li la vi.

Donk apré la pikir, li la di : « Féliiss, mi oi wi fé bien pikir ». Féliiss la réponde : « Pik in zanimo lé fassil mé d'moune mi vé pa piké pars mwin la pèr mi gingn pa fèr ». Ariste la roprande : « Féliiss lé pa sèryé, pik in zanimo é pik in moune sé topète morète wi vé pa rande sèrviss in kamarade ? Wi vé pa bande fanm la droite i malpiké mon madam é in anvoye ali koté wi rovien pa... »

Inpossib dir non é dopi soir-la mon papa la dovni linfirmyé pou demoune Boi d'Nèf é kan li la kite l'androi Toto la ranplass ali. Lo tan la passé é Toto ossi la parti mé mi vé rande omaze demoune konmsa la si tèlman rande sèrviss demoune... Fèr sak zot la fé mi pans pa k'in zour mi pé fé galman. Mé kissa k'i koné ? Dé foi la vi i mète aou o pyé di mir.

A bon antandèr salu !

Justin